



# Le Trait d'Union

**ABONNEMENTS**  
 Un an, \$2.00 - Six mois, \$1.00  
 Trois mois, 50 cents.  
 5 cent. le numéro.

1<sup>RE</sup> ANNÉE, No 1.—SAMEDI, 13 NOVEMBRE 1897.

**H. ROULLAUD et GEO. DE MARTIGNY, Rédacteurs-Propriétaires.**  
 BUREAUX, 1601, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

**PETITES ANNONCES**  
 50 mots . . . . . 25 cents.  
 Au-dessus de 50 mots, 2 cents le mot.  
 Pour les annonces et réclames à long terme, on traite à forfait.

## Le "Trait d'Union"

### SON RÔLE

Dans ce temps fiévreux où même les oisifs sont si occupés, il serait absurde de mettre au monde une publication qui ne répondrait pas à un besoin.

Or, la politique a beaucoup plus de desservants qu'il n'en faut pour entretenir les plaies qu'elle creuse; le commerce, l'industrie, la banque, les chemins de fer et la navigation ont des organes puissants et bien outillés, qui bravent la concurrence; les journaux d'informations, d'art, de critique, de littérature, voire même de philosophie, sont en nombre plus que suffisant pour satisfaire la curiosité publique ou moraliser les masses; le sport, les jeux athlétiques, les courses, les recherches historiques, la pédagogie, la musique, le droit, la médecine, les modes, l'agriculture, la colonisation, etc., tout cela est traité par des spécialistes alertes qui occupent légitimement une place qu'il serait maladroit ou malhonnête d'essayer de prendre.

Alors, dira-t-on, puisque tous les besoins sont satisfaits; puisque le public trouve un aliment même pour ses plus intimes manies, quel sera donc le rôle de votre TRAIT D'UNION?

Son rôle... Il est défini par son nom.

Notre journal sera l'intermédiaire, actif ou passif, au gré de ceux qui recourront à ses bons offices, entre les personnes qui voudront agrandir le cercle de leurs relations afin de trouver ce qui leur manque dans la sphère souvent trop étroite où ils évoluent.

Tout notre programme est condensé dans ces quelques lignes, mais nous croyons devoir entrer dans des détails — intéressants d'ailleurs — qui dissiperont toute équivoque chez les esprits gouailleurs ou mal disposés.

Le TRAIT D'UNION sera l'agent mécanique ou intelligent qui conduira l'une vers l'autre deux personnes qui se recherchent, soit pour con-

tracter mariage, soit pour entrer en relations d'affaires, soit pour vendre ou acheter un objet que le commerce courant ne fournit pas, soit pour accomplir une de ces multiples choses dont l'énumération est impossible parce que leur nécessité est imprévue.

Nous venons de parler de mariage. Comme notre assistance sera fréquemment réclamée pour arriver à la conclusion de cette grave affaire, dont nous serons du reste notre spécialité, nous tenons à bien établir la moralité de notre entreprise. Mais avant, nous devons dire un mot au sujet de la sainte institution du mariage et de certains préjugés fâcheux, quoique respectables, qui entravent trop souvent son accomplissement.

Le mariage peut être considéré sous des aspects variés. C'est d'abord, pour nos lecteurs chrétiens, un sacrement. De ce chef son importance est capitale et notre action absolument nulle. Il peut alors se contracter à la seule condition d'obéir aux prescriptions que l'Eglise a faites à cet égard. De plus, la continuation de l'espèce humaine, la satisfaction de ses penchants les plus doux et les plus énergiques, l'affinité morale des êtres, l'union des intérêts particuliers sont autant d'éléments que cette institution renferme et qui se développent en elle à des degrés divers, suivant les circonstances et les caractères.

Les jeunes gens et les jeunes filles qui aspirent au mariage sont souvent retardés dans leur désir, et parfois fort longtemps, par suite d'une éducation particulière puisée dans les romans sentimentaux qui ont créé une tradition. Les sujets dressés à cette école se disent que le mariage est un acte solennel, et que le choix d'un compagnon ou d'une compagne exige, outre toutes les garanties de moralité, une étude préalable et prolongée de celui ou de celle à qui on doit s'attacher pour la vie. C'est là, croyons-nous, une erreur.

Sans doute les époux doivent être fixés d'une manière absolue, avant le mariage, sur la valeur morale de leur conjoint; mais peut-on soutenir raisonnablement qu'une longue fréquentation doit précéder l'union, sous peine

d'exposer les époux à faire mauvais ménage? Evidemment, non. Et voici pourquoi:

Ou bien les tuturs s'aiment passionnément, et ils sont aveugles au point de nier l'évidence et de rejeter les plus sages avis de leurs parents ou de leurs dévoués conseillers; ou bien ils contractent librement un mariage de raison ou de convenance, et ils dissimulent soigneusement leurs défauts, quelle que soit la durée de l'épreuve, quitte à les déchaîner ensuite. Donc, aveuglement d'une part, dissimulation de l'autre, le résultat est le même, et le stage que s'imposent les fiancés n'est qu'une vaine prolongation du célibat ou du veuvage. Ce côté hasardeux du mariage est le seul risque sérieux auquel les époux soient exposés. Les défauts du caractère n'apparaissant que dans la vie commune, un peu plus tôt, un peu plus tard, selon les circonstances qui les provoquent, la redoutable formule de l'incompatibilité d'humeur ne peut jamais être prononcée que le jour où le mal est sans remède.

Il n'est donc pas nécessaire, il est même inutile pour les fiancés d'avoir longtemps vécu côte à côte ou de s'être fréquentés pendant des années avant de se marier. La preuve, c'est que chacun connaît des ménages heureux... et amoureux, dont les préliminaires matrimoniaux, y compris la première rencontre, n'ont pas duré plus d'un mois.

Un jeune homme rencontre dans le monde une jeune fille qui lui est totalement inconnue. Il est frappé de sa beauté, ou de son esprit, ou de sa modestie, ou de n'importe quoi en elle qui le séduit. Comme il pensait au mariage, sans avoir encore fixé son choix, le terrain chez lui est tout préparé et la fleur d'amour ne demande qu'à éclore. Mais ce jeune homme est raisonnable, et avant d'autoriser son cœur à palpiter il prend des informations sur la jeune fille, sur sa famille, etc. La famille est honorable, la jeune fille est pure, les conditions de fortune sont en harmonie avec les exigences sociales... que voulez-vous de plus pour assurer le bonheur de deux jeunes gens avides d'aimer?... Quelques semaines après ils sont unis, et nous défions tous les rhéteurs de nous

prouver que leur diligence est un élément d'inquiétude pour leur avenir et pour leur bonheur.

Est-ce que ce cas, dont chacun peut citer au moins un exemple, n'est pas la négation des langoureuses fiançailles d'antan? Laissons cette coutume surannée aux Allemands et aux Hollandais, grands fumeurs de pipes, gros buveurs de bière, au cœur épais et à l'esprit lent. Gens qui usent leur vie à prendre une décision et qui meurent de vieillesse avec des yeux candides, mais dans la solitude.

Combien de jeunes gens et de jeunes filles désirant se marier ne trouvent pas dans le cercle de leurs relations l'âme sœur à la recherche de qui ils s'épuisent en appels muets? Et si quelqu'un allait trouver ces jeunes enamorés de l'Inconnu en disant à la jeune fille. — Veux-tu un époux loyal, fort, courageux, aimant, digne de toi? Il est certain que la jeune fille répondrait: — Sans doute, je le veux; mais où est-il?

Et si l'on disait au jeune homme: — Veux-tu une épouse jolie, jeune, aimante, bonne, pure, décidée à mettre sa mignonne petite main dans ta main nerveuse et à te donner tout son cœur sans partage? Il n'est pas douteux que le brave garçon s'écrierait: — Dites-moi vite où se trouve celle que je cherche, et vous serez mon ami!

Eh bien, le TRAIT D'UNION peut remplir la fonction de cet ami, et cela sans froisser ni la morale, ni les mœurs, ni les coutumes, ni les préjugés. Chaque semaine il dira à celui-ci: — Tu peux trouver une bonne épouse à tel endroit; et à celle-là: — A tel endroit tu peux trouver un bon époux. Qu'y aurait-il, dans ce rôle, de contraire à la religion, aux lois, aux bonnes mœurs?.....

Mais le mariage n'est pas le privilège exclusif de la jeunesse. Des personnes d'âge mûr y songent aussi, et, le plus souvent alors, c'est la raison seule qui les incite à accomplir une union tardive ou à en contracter une nouvelle. Or, cette catégorie d'épouseurs se trouve placée dans des conditions assez désavantageuses. En général, les jeunes gens habitent chez leurs parents; ils sont donc exempts des soucis absorbants d'un intérieur dont ils n'ont pas la gérance. Cette particularité leur permet de fréquenter le monde et de rechercher l'objet désiré. Mais un vieux garçon ou une vieille fille; mais un veuf ou une veuve! quelle différence!

Sans doute les vieux garçons et les vieilles filles peuvent le plus souvent jouir de la même liberté que les jeunes gens et se mettre aussi à la poursuite de leur idéal. Mais que de difficultés pour eux! Ils ne peuvent s'ouvrir à personne sous peine de s'exposer à un injuste ridicule ou à des plaisanteries malséantes. Dans tous les cas, si on ne leur rit pas au nez on rit derrière eux, et on se garde presque toujours de leur donner l'assistance qu'ils réclament. Par compensation on leur donne une quantité d'avis oiseux ou impertinents qu'ils ne demandent nullement.

Les veufs et les veuves sont beaucoup moins exposés à ces avatars. On semble comprendre le désir ou le besoin qu'ils ont de se remarier, et on s'entremet plus volontiers en leur faveur. Seulement, les gens de cette condition sont ordinairement chefs de maison et cette qualité leur interdit de fréquenter assidûment les cercles où ils pourraient trouver leur complément.

Pour ceux-là, les bons offices du TRAIT D'UNION sont presque indispensables.

D'après ce qui précède, nos intelligents lecteurs comprendront quels services nous pouvons rendre aux isolés qui songent au mariage. Mais, encore une fois, la partie matrimoniale ne sera qu'une spécialité de notre organe, et nous servirons également de *trait d'union* entre toutes les personnes qui se recherchent pour entretenir commerce d'amitié ou d'affaires. Ce sera la partie honnêtement mercantile de notre entreprise. Pour ce qui concerne la partie intellectuelle et artistique, le TRAIT D'UNION s'efforcera de se tenir au niveau le plus élevé, soit dans sa rédaction originale, soit dans le choix de ses reproductions. Il s'attachera à n'avoir que des amis, mais leur conquête ne sera jamais le prix de la flagornerie ou le paiement d'une faveur. Du reste, le public qui sera appelé à juger de sa valeur morale et de sa probité, n'a nullement besoin d'affirmations à cet égard: *A l'œuvre on connaît l'artisan* est une maxime dont nous ne redouterons jamais l'application.

H. ROULLAUD ET G. L. DE MARTIGNY.

## Les Chrysanthèmes

Il y a une poésie latente dans la masse. En dépit des soucis quotidiens, des luttes journalières, elle ne peut s'empêcher, à l'heure qui convient, d'offrir chaque saison, ses hommages aux fleurs. En mai, elle célèbre les fleurs du potager, en juin les glycines, en juillet les iris; c'est maintenant le tour des chrysanthèmes.

J'ai voulu avoir quelques notions horticoles sur cette plante et pour cela j'ai fouillé dans mes encyclopédies. O amère dérision! J'y ai vu que les chrysanthèmes appartenaient à la famille des composées: "végétaux dicotylédones de l'ordre des gamopétales inférovaricées." Est-ce un assez parfait galimatias pour désigner une fleur aussi belle?

Poursuivons. "Caractère botanique: plantes herbacées très rarement suffrutescentes; feuilles alternes ou opposées sans stipules; fleurs unisexuées réunies en capitules et insérées sur un réceptacle commun qu'entoure un involucre." Quel prétentieux et sot verbiage!

Je désirais tout simplement savoir si les sortes que nous élevons dans nos jardins, dont elles font le décor automnal le plus gracieux, nous venaient directement du pays qui a inspiré à Pierre Loti ce charmant volume qu'on appelle *Madame Chrysanthème*, ou bien si nous devons cette transformation de plantes élégantes au savoir-faire de nos ouvriers floraux; mon encyclopédie, la plus récente s'il vous plaît, me répond: "On assure que la jolie plante connue sous le nom de chrysanthème a la propriété de chasser les puces. Les Bosniaques la mêlent dans la litière de leurs bestiaux et les insectes sont détruits en fort peu de temps." Grand merci! Mais je n'ai pas poursuivi mes recherches dans les sévères bouquins.

Il n'y a pas longtemps que cette modeste plante, en France, évoquait uniquement des visions lugubres, elle sentait le vert, la terre humide et semblait vouée au décor mélancolique des tombes. Cultivée en pot par les bonnes femmes elle attendait la Toussaint

pour aller en hommage au mort sur le tumulus duquel, chaque année à la même époque, de nouveaux pots succédaient aux autres.

Autour des cimetières, c'étaient comme les branches des buis autour des églises le jour des Rameaux, des jonchées de chrysanthèmes à couleur commune, à petite fleur. Cette plante était réservée inexorablement aux morts.

Mais aujourd'hui les vivants leur en ont disputé le privilège et la fleur quasi-endormie, se sachant vouée par destination à la mélancolie des tombes, a secoué sa torpeur. Doucement obéissante au jardinier, elle s'est prêtée complaisamment aux transformations de sa parure. De menue, de nuance mal débarbouillée qu'elle était, la voici coquette, élégante, éveillée, faisant aux plus belles fleurs automnales une redoutable concurrence dans les concours de beauté.

Partout on fait maintenant d'admirables, d'extraordinaires expositions de chrysanthèmes, et celle que Montréal étale tous les ans dans la grande salle des fêtes du Windsor est des plus remarquables par ses collections variées à l'infini.

Ce sont les fleurs les plus vivantes, les plus animées. Elles ont une grâce incomparable. Ces énormes fleurs aux couleurs surprenantes de hardiesse et d'harmonie et dont chacune, sa physionomie, sont d'une étude très amusante. Positivement elles vous regardent et parlent aux yeux. Toutes sont plus ou moins bien pignées; il en est qui ont la coiffure des coqs de Padoue, sorte de crinière dont le côté gauche retombe sur l'oreille et dont le côté droit, remonté comme par un coup de main avant, s'enlève à la façon des plumes de bersaglieri que la mode capricieuse remet périodiquement aux chapeaux de femmes.

D'autres portent la raie au milieu. Celles-là ont l'apparence moins canaille. D'autres encore ont la tête crépue avec des cheveux roux striés de mauve et les pointes blanches. Dans la même tribu, des personnages aux coloris incroyables, à la mine arrogante, semblent vous défier, tandis que d'autres plus timides (c'est le petit nombre), gênés dans cette grande harmonie de nuances, mais non de caractères, paraissent implorer le passant.

Ils sont les prisonniers des riches. Qu'attendraient des passants ces brillants chrysanthèmes? Ceux qui par une saison si inclémentes vont à pied et s'attardent à les admirer aux vitrines des fleuristes ou à la fenêtre des amateurs fortunés, sont généralement d'honnêtes gens qui vivent tout simples, avec l'unique fruit de leur travail, et ce n'est pas cela qui enrichit, quelque degré qu'ils occupent dans la hiérarchie manuelle ou intellectuelle. Les chrysanthèmes vont fatalement échouer dans les salons somptueux.

N'importe, ce sont les pauvres qui les fêtent le plus, qui les comprennent le mieux, car elles vivent, ces fleurs, elles ont une âme, elles se flétrissent et se décomposent, elles deviennent molécules que le vent emporte avec les nôtres.

Tout se confond en une chose inanalysable qui est la vie, le grand tout. Rien ne meurt. Et c'est sans doute ce que les chrysanthèmes qui vont au cimetière lors de la célébration du culte de ceux qui nous ont quittés, disent à nos morts, ou plutôt leur chantent, car si autrefois les médiocres chrysanthèmes attristaient le champ de repos par leur attitude

morne et plourneuse, ceux d'aujourd'hui chantent gaiement. Ils estiment que ceux qui dorment en terre ont assez pleuré pendant leur vie pour qu'on cesse d'arroser de larmes leur suprême demeure.

JEAN BADREUX.

## Le monument de Lusignan

Le jour de la Toussaint, par un temps lugubre et pluvieux, les amis fidèles à la mémoire du regretté Lusignan se réunissaient autour de sa tombe, dans le cimetière d'Ottawa, pour dévoiler le monument que leur pieuse amitié avait érigé au défunt. C'est M. Louis Fréchette qui avait pris l'initiative de ce témoignage d'affection et d'admiration.

Entouré de tous les amis de Lusignan dont le temps n'avait pas entamé la mémoire du cœur, M. Fréchette fit, à la porte du cimetière, un touchant discours sur la carrière du disparu, mettant en relief les immenses services qu'il avait rendus aux lettres canadiennes. Après lui, MM. Gonzalve Desaulniers, Pamphile Lemay, Adolphe Poisson et Nérée Beauchemin exprimèrent en vers leurs sentiments; puis, MM. Godfroy Langlois, Benjamin Sulte et le sénateur Poirier prononcèrent chacun un court discours où débordait leur cœur.

Nous regrettons de ne pas avoir assez d'espace pour reproduire en un suave bouquet les choses sincères et touchantes qui ont été dites là; mais nous voulons au moins en donner une idée en publiant la jolie poésie de notre camarade Gonzalve Desaulniers.

En raison des circonstances particulières, M. Gonzalve Desaulniers fut amené à faire précéder la lecture de sa poésie des paroles suivantes, que nous commenterons tout à l'heure:

« Messieurs, les vers que je vais avoir l'honneur de lire ont été écrits pour être dits sur le tombeau même de Lusignan, mais il paraît que là où les oiseaux ont le droit de gazouiller, où les vents ont le droit de gémir et de pleurer, les poètes n'ont pas celui de chanter. »

Voici maintenant la jolie production du poète:

C'est ici l'endroit où les fossoyeurs,  
De l'éternité sombres pourvoyeurs,  
Ont mis sa dépouille,  
Sur laquelle, seul, le vent doux et frais  
Tissa le velours d'un gramme épais  
Pour qu'on s'agenouille,

L'endroit où nos cœurs se sont souvenus  
Que s'il faut la laine à ceux qui sont nus,  
Aux oiseaux les arbres,  
Aux blés les rayons, à l'air les parfums,  
Il nous faut aussi donner aux défunts  
Des fleurs et des marbres.

Et nous lui donnons les deux aujourd'hui,  
Pour que si jamais il sent de l'ennui  
La roche vivace,  
Ces fleurs aux tons blancs lui parlent de nous,  
Ce marbre sacré, de nos doux genoux  
Lui garde la trace.

Amis, s'il est vrai que nos oraisons  
Ouvrent les cercueils sur des horizons  
D'amours éternelles,  
Et portent vers des champs d'azur et d'or,  
Les âmes, dans leur lumineux essor,  
Au bout de leurs ailes;

Et quo la prière est comme un flambeau

Qui filtre à travers les ais du tombeau  
Ses lueurs plus douces;  
Que les blonds reflets tombes des bois lourds,  
Quand l'aube vermeille, aux levons des jours,  
S'épand sur les mousses;

Mêlons notre voix à l'essaim léger  
Des prières qui viennent voltiger  
Au-dessus des tombes.  
Et prêtent aux morts, du monde bannis,  
Pour escalader les cieux infinis,  
Le vol des colombes.

Que les autres poètes et orateurs nous pardonnent de ne pouvoir reproduire leurs éloquentes paroles.

Nous avons dit plus haut que M. Fréchette avait prononcé son discours au seuil de la nécropole. Ajoutons que toutes les lectures et tous les discours ont été faits au même endroit, et cela, dit la *Patrie*, parce que « Mgr Duhamel avait fait savoir qu'il ne voulait pas entendre de voix profanes au champ des éternes repos. »

Nous n'avons nullement l'intention de critiquer la décision de Monseigneur, qui a dû être dictée par de très sages considérations; mais en lisant ces poésies et ces discours, si empreints de piété profonde et d'élévation, si conformes au culte que l'on doit aux morts qui se sont endormis dans la paix du Seigneur, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que les règles liturgiques interdisent ces sortes de manifestations où toute mondanité est bannie pour faire place à des élans de foi qui affirment si éloquemment l'immortalité de l'âme.

Mais ce n'est là qu'un détail, et l'âme de Lusignan, du haut des cieux où la bonté infinie de Dieu l'aura accueillie, a dû tressaillir en voyant que ses vertus, ses aspirations nobles ont suscité ici-bas tant d'admirateurs et de continuateurs.

## AH ! QUEL "PEIGNE !"

C'est le cri que poussait avec in lignation la jolie Angéline Miron.

— Mais, ma chérie, répliquait son doux fiancé, le blond Phœbé Lavoie, vous ne pouvez pourtant pas me rendre responsable de l'avarice de mon oncle.

— Non certes.

— Et ce pendant vous me boudez.

— Non, Phœbé, je ne vous boude pas et je ne suis pas fâchée contre vous; mais vous conviendrez que j'ai le droit d'être dépitée de ma découverte. Comment! votre oncle, celui qui vous a élevé, qui vous adore, à qui vous avez tenu lieu de famille; votre oncle, riche, considéré, réputé gentilhomme; votre oncle qui a déclaré partout qu'il se réservait le droit de meubler notre nid, il se lance dans une dépense de quatre cents dollars pour garnir notre petite et coquette maison, alors que tout en allant à la plus stricte économie nous devions en dépenser au moins mille pour la meubler d'une façon seulement décente! Vrai, c'est honteux, et j'en rougis pour lui.

— Calmez-vous, ma chère Angéline; nous compléterons sans en avoir l'air, et, sans le froisser, en nous y prenant adroitement, nous parviendrons à corriger sa singulière avarice.

— C'est égal, mes parents et mes amies qui brèlent d'impatience de voir le riche cadeau de notre oncle le richard, vont nous prendre en pitié.

— Mais, au fait, ma bien-aimée, comment savez-vous que mon oncle n'a dépensé que quatre cents dollars pour notre ameublement, alors qu'il nous avait promis quelque chose de somptueux?

— J'ai trouvé la facture de nos meubles ce matin sur son bureau.

— Et vous êtes sûre d'avoir bien vu que le total ne s'élevait qu'à quatre cents dollars?

— Tenez, la voici cette facture: \$403,50. Autant dire 400.

— C'est vrai!... Oh! mais, Angéline, rassurez-vous! s'écria tout-à-coup Phœbé; cessez de craindre le ridicule, nous ne serons pas si mal partagés que vous le supposez.

— Que voulez-vous dire?

— Cette facture, dont le montant relativement faible vous a causé une légitime inquiétude, indique que notre mobilier sort de chez M. Fred. Lapointe, le fameux marchand de la rue Ste-Catherine. Or, — apprenez-le puisque vous l'ignorez, — les articles livrés par cette maison sont aussi riches, aussi élégants, aussi confortables, aussi artistiques que ceux qui sont vendus par les marchands à la mode, et coûtent moitié moins cher. De sorte que mon oncle, qui fait toujours bien les choses et qui administre parfaitement ses revenus, qui seront un jour les nôtres, a tout simplement fait un véritable exploit en se fournissant dans cette honorable maison. Vos parents et vos amies pourront admirer notre mobilier sans vous causer d'humiliation, et s'ils parlent de l'oncle, ce ne sera que pour vanter son bon goût et sa largesse.

— Vraiment! oh! vous me rassurez, et j'en suis bien aise, car je l'ai toujours chéri, cet amour d'oncle.

## LES PILOTES

Il existe une quantité de questions intéressantes la masse ou certaines collectivités qui sont de nature à exciter la juste curiosité du public, mais qui, pour des raisons ou trop complexes ou trop simples, échappent au critérium de la foule.

Le TRAIT D'UNION travaillera à la solution de ces questions en les exposant aussi clairement que possible, avec la plus loyale impartialité et en les commentant selon les règles de la justice, de la bonne foi et de l'intérêt général.

Parmi ces questions, il en est une qui a fait quelque bruit il y a cinq ou six mois, et qui, sans avoir rien perdu de son intérêt, est presque tombée dans l'oubli, faute d'avoir été soumise à l'arbitrage souverain du peuple qui, au demeurant, est le meilleur et le plus puissant des juges.

C'est la question des pilotes.

Avant de discuter le bien fondé de leurs réclamations et d'examiner les moyens dilatoires où les fins de non recevoir qu'on y oppose, examinons quelles sont les responsabilités et les devoirs de ces utiles citoyens.

Les fonctions des pilotes, bien que modifiées en mieux depuis les transformations de la navigation, restent et resteront toujours très importantes, et cependant très obscures. Ces fonctions consistent à guider le navire et à le conduire à travers les écueils et les dangers de toute sorte. Dès qu'il est à bord, le pilote prend le commandement du navire, et, sous la surveillance du capitaine, donne les ordres relatifs à la route et à la manœuvre; c'est sur lui que repose le soin de le conduire à bon port; c'est lui qui tient dans sa main robuste la vie et la fortune de l'équipage et des passagers, et sa présence suffit à décharger le capitaine de sa part de responsabilité.

C'est donc, en réalité, un capitaine de navire à l'autorité éphémère, mais responsable autant qu'un capitaine au long cours.

Comment se fait-il que ces hommes ne soient pas traités avec les égards qu'ils méritent?

Comment se fait-il, lorsqu'il s'agit de prononcer sur leur sort dans les cas de sinistres, grands ou petits, survenus pendant qu'un navire est sous leur direction, que leurs juges soient des hommes absolument étrangers à l'art maritime? Voilà, avec bien d'autres choses, ce que nous aurons à examiner.

Ajoutons que les salaires des pilotes sont plus que modique et nullement proportionnés à leurs pénibles travaux. Les pilotes doivent avoir une connaissance parfaite de la localité où ils exercent leurs utiles fonctions, des marées, des courants, des vents, des phares, des bouées, etc.

Ces connaissances exigent un long et pénible apprentissage, qui n'offre guère à ces braves gens que juste le pain pour eux et leurs familles. Eh bien, ils se contenteraient du maigre salaire qu'on leur alloue, s'ils n'étaient pas en butte à tant de tribulations, passe-droits, vexations, etc. Jusqu'à ce jour, personne n'a élevé la voix en leur faveur, et les rares articles écrits à propos de leur dernière grève n'ont pas mentionné le dixième de leurs revendications.

C'est pour combler cette lacune que le TRAIT D'UNION entreprend leur défense. Mais, fidèle à son programme, notre journal ne les défendra pas quand même. Si, a priori nous croyons que les pilotes ont raison, cela ne signifie pas que nous n'aurions point l'occasion, au cours de cette campagne, de constater chez eux des exigences inacceptables. Dans ce cas, nous n'hésiterons pas à rendre justice à ceux de qui ils se plaignent. Dans cette question comme dans toutes celles que nous entreprendrons de traiter, nous ne nous écarterons jamais de la plus stricte impartialité.

A samedi prochain l'exposé des griefs des pilotes.

GEO. DE MARTIGNY.

## Le "Trait d'Union"

1604, rue Notre-Dame, Montréal

OFFICE DE PUBLICITÉ, DE TRADUCTION, DE CORRESPONDANCE, ETC.

Le TRAIT D'UNION ne sera pas seulement un journal destiné à servir d'intermédiaire entre tous ses lecteurs; ce sera également une agence fondée en vue de faciliter, entretenir et multiplier les relations sociales, amicales, commerciales, d'affaires et autres.

Les personnes qui devront particulièrement recourir aux services du TRAIT D'UNION sont:

Celles qui ne savent pas écrire;

Celles à qui un travail pénible fait trembler la main;

Celles qui sont parfois embarrassées pour écrire à un supérieur, à un parent, à un ami, à un fournisseur ou à un client plus instruit qu'elles;

Les fiancés qui éprouvent quelque difficulté à exprimer leurs sentiments;

Les employés de toute profession qui, bien que connaissant parfaitement leur état, sont embarrassés lorsqu'il s'agit de solliciter un emploi;

Les contribuables qui ont une réclamation à faire aux autorités, ou une correspondance sur

un objet d'intérêt général à publier dans les journaux;

Les jeunes gens, les groupes, les sociétés qui, à l'occasion d'un mariage, d'une fête, d'une nomination, ou de toute autre circonstance pour laquelle il est d'usage d'offrir des félicitations collectives, désirent présenter une adresse artistique;

Les petits commerçants qui n'ont pas de commis et qui, faute de temps, ne peuvent faire leur correspondance ou relevés de comptes;

Celles qui sont appelées à porter une santé dans un banquet, ou à y répondre, et qui veulent se distinguer par un discours original et correct, etc., etc.

En un mot, tous ceux qui faute de connaissances, d'habitude ou de temps ne peuvent se livrer à ces travaux, s'adresseront en toute confiance au TRAIT D'UNION qui exécutera promptement, d'une façon irréprochable et à un prix minime: *Lettres, adresses, pétitions, comptes, devis, inventaires, rifications, soumissions, applications, pages d'album, poésies, chansons, acrostiches, épitaphes, épithalames, madrigaux, discours, toasts, corrections d'épreuves et de manuscrits, articles de journaux, contes, nouvelles, traductions, travaux calligraphiques, cartes de visite, menus, plans, dessins, impressions, etc., etc.*

## Les romans-feuilletons

Ce n'est pas sans dépit que nous lisons, dans la plupart de nos journaux, des appréciations sévères de la littérature française contemporaine.

Notre dépit vient de ce que nous la connaissons, cette littérature, et que — de très bonne foi, nous n'hésitons pas à l'admettre, — nos confrères la méconnaissent totalement.

Une partie de la nouvelle génération des écrivains français pratique un genre où l'inconvenance de la forme le dispute à l'immoralité du fonds; cela est indéniable.

Mais c'est une erreur très grave de croire que ces écrivains sont en majorité et qu'ils exercent une influence proportionnée à leur turbulence.

Ceux qui se livrent à l'exploitation de la littérature pornographique, c'est-à-dire ceux qui flattent les passions viles constituant le stock des sentiments psychiques de tous les désœuvrés et de tous les libertins, sont les débauchés physiques et intellectuelles ont atrophié le sens moral.

C'est dire que ces tristes individus ne forment pas un contingent formidable. Ils n'ont d'importance que par le bruit qu'ils font et par l'assistance inconsciente que leur accorde leur clientèle ordinaire, renforcée des honnêtes mais naïfs publicistes qui se laissent prendre à leurs bruyantes réclames et s'imaginent, sur la foi de ces clameurs, que la littérature française n'a plus d'autres interprètes.

Ces écrivains sans pudeur qui livrent leur nom à la réprobation des gens honnêtes et des hommes de goût, ressemblent à cette fleur vulgaire appelée *Soleil*. Comme elle, ils poussent sur le fumier, n'ont aucun parfum, aucune beauté, aucune utilité, mais ils se balancent sur une haute tige et se font voir à distance.

Non loin de la plaque de mucus où ils

font les odeurs nauséabondes dont ils empestent leur zone, il existe, invisible, un modeste retrait, sous une mousse délicate, qui abrite des violettes embaumantes.

Ces violettes sont l'image des écrivains consciencieux, jaloux de leur art, pour qui la perfection de la forme et du fonds fait l'unique objet de leurs constants efforts.

Timorés à l'excès, sachant que le beau dans l'art littéraire n'a pas de limites, ils travaillent sans relâche et ne songent pas à faire valoir leurs œuvres à l'aide d'une réclame à outrance. Aussi sont-ils généralement inconnus du gros public, qui prend le change en n'entendant sonner que les titres scabreux des pourceaux de la littérature.

Eh bien, parmi les œuvres littéraires françaises qui peuvent être reproduites en feuilleton, nous choisirons dans l'écrin les plus beaux bijoux et nous les offrirons à nos lecteurs. Cela modifiera peut-être l'opinion des pessimistes qui proclament la déchéance de cette littérature, et cela modifiera sûrement le goût du public à qui on ne sert trop souvent que des aliments indigestes et grossiers.

Et puisque nous abordons ce sujet, qu'on nous permette une bonne fois de dire ce que nous pensons des feuilletons plus ou moins palpitants qu'on livre aux lecteurs des journaux périodiques.

D'abord, il n'est que juste de constater que ces feuilletons, dans la province de Québec, sont l'objet de la plus sévère attention. Dans chaque journal il y a un préposé spécial qui lit le roman destiné à être débité par tranches et qui n'hésite pas, au moindre mot suspect, à tailler dans le vit, à changer ou à adoucir l'expression, à modifier une scène, à supprimer une page ou un chapitre et aussi, souvent, hélas! à mutiler complètement un travail de valeur.

N'importe. Du moment que la pitance quotidienne apporte aux lecteurs du feuilleton des émotions, des larmes ou des éclats de rire, le but est atteint parce que la clientèle est satisfaite.

Mais ne pourrait-on également satisfaire la clientèle en lui servant des œuvres littéraires morales et de haute valeur, sans lui réserver des romans invraisemblables, d'une psychologie ridicule, où le vice triomphe invariablement tout au long de ces histoires compliquées, pour n'être démasqué qu'à la fin du livre et bénéficier le plus souvent du généreux pardon de ses victimes?

Telle est la question que nous avons souvent posée aux directeurs de nos journaux. A cette question, ils nous ont toujours et invariablement répondu: — Si nous publions des œuvres essentiellement littéraires, si nous abandonnons le genre vulgaire qui a le don de piquer la curiosité naïve des gens, dans huit jours nous aurions cent réclamations; dans quinze jours cinquante, et dans un mois nous ne compterions plus les désabonnements.

Eh bien, nous avons toujours pensé que cette réponse était tout à fait téméraire. Elle ne repose sur aucune expérience, et nous croyons fermement que le public accueillera plus favorablement une œuvre forte, où la noblesse des sentiments commande à la violence des passions et montre, en même temps que les douleurs de la lutte dans le monde, la douce volupté du triomphe. D'autre part, un roman suffisamment mouvementé et mettant

en scène, sous une forme véritablement artistique, dans une langue pure, des personnages bien vivants, en proie aux passions humaines avouables, exercera toujours, nous osons l'affirmer, une action bienfaisante dans le cœur et dans l'esprit des lecteurs.

C'est cette expérience que nous voulons tenter. Si, contre notre attente, le public manifeste d'une façon évidente son goût exclusif pour les feuilletons abrécabulants, anti-littéraires et pleins de ces sottises auxquelles on l'a accoutumé nous renoncerons à le convertir. Mais s'il accueille, au contraire, les productions élevées que nous lui choisirons avec un soin méticuleux, nous croirons avoir fait une œuvre utile et une bonne action.

En conséquence, nous commençons aujourd'hui la publication d'un superbe roman : *Les Mères Ennemies*, de Catulle Mendès. Nous nous abstenons d'en faire l'éloge ou de faire précéder cette œuvre magistrale d'un prospectus banal, laissant à nos lecteurs le soin de jouir pleinement des beautés de ce roman d'une ampleur biblique.

HENRI ROULLAUD.

## Les stenographes et l'interet public

I

Quelques mois avant la chute du gouvernement Flynn, les stenographes officiels, c'est-à-dire les stenographes commissionnés en vertu d'un examen passé devant le barreau, furent investis d'une fonction publique avec un traitement annuel de \$1,000. Le gouvernement prélevait le montant de ce budget sur les travaux qu'exécutaient ces messieurs, au taux de 6 et 12 cents, selon que le travail était ou non traduit.

Tout le monde paraissait content de cet arrangement, lorsque l'hon. M. Horace Archambault, le procureur-général du nouveau gouvernement, révoqua les nominations faites par son prédécesseur. Cette révocation était motivée par la perte que subissait le Trésor avec le tarif de 6 et 12 cents.

Jusqu'à là le procureur-général était dans son droit, et les stenographes n'auraient rien eu à dire si, en même temps que leur révocation ils n'avaient reçu l'ordre formel de se conformer au tarif établi par le procureur-général, tarif qui les accablait à la détresse.

Avant d'examiner la valeur de cette mesure rigoureuse, voyons quel est le sort des stenographes.

Antérieurement à leur élévation à la dignité de fonctionnaires publics, les stenographes commissionnés traitaient avec les avocats ou avec les plaideurs. Ils faisaient payer leurs services à raison de 15 cents les cent mots et 20 cents lorsqu'on en réclamait la traduction, tarif légal, établi par le conseil du barreau. Ce tarif était appliqué depuis plus de vingt ans, et il permettait aux stenographes de gagner en moyenne \$700 par année, déduction faite de la perte d'environ 40 pour cent qu'ils subissent ordinairement, pour diverses raisons et pour frais de transcription. Le gou-

vernement, en leur allouant des appointements fixes et en se substituant à eux pour les encaissements n'était pas exposé aux pertes qu'ils subissaient, et cela grâce à ses moyens d'action.

Néanmoins, le procureur-général a déclaré que son département, mettant en vigueur le nouveau tarif réduit, subissait de ce chef des pertes trop considérables pour maintenir les stenographes dans leurs nouvelles fonctions.

Aujourd'hui, ils sont révoqués et livrés à tous les hasards et à tous les aléas de leur industrie. Ce ne serait donc que justice de leur laisser le droit d'appliquer l'ancien tarif.

Or, et voilà où apparaît l'injustice, on a révoqué ces utiles auxiliaires et on prétend leur imposer le tarif réduit, soit 6 cents les cent mots pour leurs notes stenographiques et 12 cents lorsqu'ils auront à en faire la traduction. Ce prix serait à peu près convenable, si les stenographes étaient à l'abri des pertes; mais avec la moyenne de 40 pour cent qu'ils perdent ordinairement, leur travail ne leur rapportera que 3 cents et 6 dixièmes dans le premier cas et 7 cents et 2 dixièmes dans le second.

Quel est le vulgaire écrivain qui pourrait gagner sa vie en copiant de la matière à ce prix?

En résumé, voici la situation: Les stenographes acceptent leur révocation; seulement, puisque le gouvernement ne veut pas se charger de les payer, ils trouvent plus qu'étrange qu'il leur impose des conditions abusives, contre lesquelles la majorité des avocats proteste.

Dans cette aventure, les stenographes ont le beau rôle et on ne peut que les approuver dans leur légitime résistance. Par malheur, si cette situation se prolonge encore pendant un certain temps, la machine judiciaire est menacée d'une perturbation désastreuse et les intérêts des justiciables très gravement compromis.

C'est cette redoutable éventualité que nous envisagerons dans notre prochain numéro, tout en suggérant les mesures les plus sages et les plus propres à mettre fin à cet état de choses.

Ce rôle convient parfaitement au programme du TRAIT D'UNION.

## ALLUSIONS ET CITATIONS LITTÉRAIRES

Sous ce titre, un de nos directeurs, M. H. Roullaud, avait commencé dans un journal mort-né la publication des principales locutions ou phrases qui, en littérature, donnent lieu à des applications multiples. Par malheur, ce journal perdit l'équilibre dès ses premiers pas et chût en s'écrasant le nez.

Nous reprendrons ce travail dans le TRAIT D'UNION, espérant qu'il intéressera nos lecteurs. Il sera fait sans ordre, c'est-à-dire que nos exemples seront donnés au hasard de la cueillette dans les auteurs; mais si nous constatons que nos lecteurs s'intéressent à ce genre de récréation utile, nous réunirons notre travail dans un petit opuscule que nous réserverons à nos abonnés.

Nous sommes tous d'Athènes en ce point

Vers de la fable de La Fontaine *Le Pouvoir*

des fables, dans laquelle, après avoir fait ressortir la frivolité athénienne, qui s'arrête à des contes d'enfants plutôt qu'aux paroles sérieuses d'un orateur, il se fait Athénien lui-même et s'écrie naïvement:

Nous sommes tous d'Athènes en ce point, et moi-même  
Au moment où je fais cette morale,  
Si Peau d'âne m'était conté,  
J'y prendrais un plaisir extrême.

Dans l'application, ce vers est un aveu par lequel on ne se reconnaît pas exempt de la légèreté de ceux qui, littérature, en politique. Dans les beaux-arts, négligent le sérieux pour s'attacher à des bagatelles qui leur plaisent.

## L'AVEU

Avec sa chevelure blanche ondulée et poudrée d'un imperceptible nuage odorant, sa taille longue, enserrée en une robe d'une sobre élégance, sa main gracile aux doigts fuselés, son pied menu, chaussé d'un souple soulier découvert sur un bus de soie brodée, elle avait grand air, l'aspect d'une douairière séduisante de charme, de distinction. Du reste, ayant conservé, malgré ses soixante ans, l'allure jeune, aristocratique, grâce à son port, à sa sveltesse, elle prenait un méticuleux soin de sa personne, luttant contre la décrépitude, moins par coquetterie surannée que par dignité de soi, noble amour-propre de femme qui estime dégradant le laisser-aller, la veulerie dans la vieillesse. Mais elle ne prétendait nullement tricher la nature, ne fardait pas ses rides, ne maquillait pas la flétrissure de ses chairs, et si sur ses beaux cheveux de neige elle vaporisait une pincée de poudre, c'était que sa coiffure s'en harmonisait et que ses traits, son teint, l'ensemble de sa physionomie et jusqu'à la douce couleur bleue tendre de ses yeux gagnaient à cette harmonie.

Lui, également très correct, très soigné, mais sans recherche, paraissait à peine la soixantaine, bien qu'il fût âgé de soixante-treize ans. On s'illusionnait sur son âge, comme sur le sien à elle, pour les mêmes raisons: l'élégance, la correction, les soins minutieux et surtout la jeunesse de l'allure désinvolte.

Assis vis-à-vis l'un de l'autre au coin d'un feu de bois qui atténuait l'atmosphère du salon, les deux vieillards formaient un couple charmant, de prime-abord sympathique et qui évoquait en l'imagination de riantes images... Philémon et Baucis modernisés. Ils n'étaient cependant pas mari et femme, mais deux vieux amis dont la fraternelle intimité datait de plus d'un demi-siècle, alors que lui était le camarade de collège de ses frères à elle. Mais, depuis cette époque, leurs existences avaient été très dissemblables. Lui, subitement ruiné à vingt-cinq ans, à la suite d'une catastrophe de famille, s'était jeté dans la mêlée artistique, juvénilement illusionné, croyant conquérir la fortune avec son pinceau. Mais la réalité avait été l'envers du rêve: il avait végété besogneux, inconnu jusqu'au seuil de la vieillesse, et ce n'était que depuis une vingtaine d'années, qu'avec la célébrité enfin acquise, ses tableaux se vendaient.

Elle, héritière opulente, avait mené une existence de privilégiée mondaine, surtout depuis son mariage avec un grand propriétaire foncier—M. Craquelain—sportsman passionné, qui possédait de superbes chasses dans le Berri. Et chaque année, vers octobre, le peintre recevait de M. et Mme Craquelain une invitation à laquelle il se rendait avec joie.

Ce séjour au Château était devenu pour le vieillard une habitude douce, reposante et qui aurait fait un trou à son existence si elle lui eût manqué. Ce n'était pas que les distractions fussent nombreuses pour le vieil artiste qui abhorrait la chasse; elles consistaient en promenades et en conversations les jours de chasse, alors qu'invités et chasseresses, ayant

déserté le château, laissent, comme aujourd'hui, les deux vieux amis en tête-à-tête.

Maintenant, Mme Craquelain lit, isolée dans sa lecture, sans souci de son hôte, ayant avec lui ce sans- façon charmant qui est un hommage à l'amitié, car il prouve qu'on est soi, sans grimaces mondaines.

Lui, avait quitté le coin du feu, et, debout, près de la fenêtre, s'imprégnait les yeux—ses yeux réflecteurs d'artiste—de l'espace qui commençait à grisailier teinté d'ombre légère.

Graduellement la chambre s'obscurcissait, et bientôt Mme Craquelain ne put continuer à lire. Alors elle posa le journal sur ses genoux, resta quelques instants pensive, puis dit à haute voix :

—Encore un de ces horribles mariages d'argent !... Vous avez lu le journal ? Le prince de Malemort qui épouse un sac d'écus, miss Dolly Boom.....

Il se retourna et répondit dans un sourire fin d'ironie :

—Mariage est un joli euphémisme. Le prince est gâteau.

—Et elle a vingt ans, la malheureuse !

—Bah ! dit-il, elle est milliardaire et dans notre monde prétendu raffiné, il n'y a que l'argent d'important. C'est triste, mais c'est ainsi.

—Comment, s'exclama-t-elle dans un léger soubresaut d'indignation, c'est vous qui proférez une pareille hérésie !

Comme il avait fait cette réflexion dans une arrière-pensée qu'elle ne pouvait deviner et qu'il ne voulait avouer, il essaya de se ressaisir :

—Après tout, dit-il, jugez-vous meilleurs les mariages mondains courants ?... Un mot les définit : hypocrisie... Hypocrisie avant, hypocrisie après, car ni l'un ni l'autre des fiancés ne se connaissent, ne se montrant que sous leur plus favorable aspect... Après le mariage, les amoureux, ou ceux qui croient l'être, goûtent une lune de miel de quelques mois, puis, chacun arrange sa vie selon son tempérament. La femme devient extra-mondaine, rêveuse, sentimentale, passionnée, curieuse d'amour, coquette ou coquine... L'homme joueur, coureur, canaille, vicieux, léger... Et ce sont là les ruineuses unions mondaines, celles qu'on nomme mariages d'amour ou d'inclination. Quant aux mariages qui ne sont qu'un contrat entre deux sacs d'écus, ou bien entre une fille riche, orgueilleuse et roturière et un noble décafé... de ceux-là ne parlons pas.

—C'est triste !

—Que voulez-vous, ma chère amie ? La civilisation est l'art d'être hypocrite. Et plus on est civilisé, plus...

—Taisez-vous avec votre scepticisme... On dirait à vous entendre qu'il est impossible à deux êtres humains de traverser ce bas monde unis dans l'affection, dans la mutuelle estime, indulgents l'un à l'autre, se connaissant, se comprenant, à la fois amants et camarades dans un milieu de tendresse et de dévouement !

—Pour vivre ce rêve, il faudrait deux êtres à l'âme de cristal.

—Eh bien ! n'en existe-t-il donc pas ? Ne sommes-nous tous que misère, boue, vanité et orgueil ?

—A peu près... Et notre orgueil comme notre vanité sont si effroyables que non seulement ils nous font vivre masqués, mais il faut encore que le masque demeure posthume.

—Oui, pour vous autres artistes qui vivez pour la gloire. Mais les bourgeois ?...

—Ils ont l'âme souillée par l'argent, par les vices et les défauts qu'engendre la richesse.

—Et le peuple ?... les petites gens, les braves gens qui s'aiment, s'épousent, s'adorent et ont des enfants ?

—Oui, chez quelques-uns de ceux-là tout n'est pas grimaces et mensonges. Mais ils ont la pauvreté... Ah ! la pauvreté !

—Sur quel ton amer vous dites cela, cher ami. Je sais que vous avez beaucoup souffert pour acquérir votre situation, votre célébrité. Mais n'êtes-vous pas aujourd'hui payé de retour ? Et puis, ne m'avez-vous pas dit souvent

que la souffrance et la pauvreté sont l'apprentissage nécessaire de la vie d'artiste ?

—C'est vrai, la misère nous est nécessaire, cependant...

—Eh bien ! cependant ?... Pourquoi encore cette réticence ? Est-ce qu'à moi vous devez cacher quelque chose ?... Est-ce que vous me cachez quelque chose ?

—Oui, je vous cache quelque chose et depuis près de quarante ans.

—C'est donc bien grave ?

—Non... seulement un peu triste.

Puis, sur un autre ton, après un silence :

—Vous rappelez-vous le 31 octobre 1857 ?

—Mon Dieu ! non ! répondit-elle, riant. Savez-vous qu'il y a trente-huit ans de cela ?... C'est un bout de chemin ! Je me souviens seulement qu'à cette époque on portait des crinolines.

—Eh bien, moi, dit-il, avec une gravité qui contrastait avec le rire de son amie, je me souviens que ce 31 octobre-là vous portiez une robe de popeline bleue, une robe que vous mettiez pour la première fois et dont vous raffoliez... Elle vous allait, d'ailleurs, à ravir.

—Quelle mémoire !

—Et ce n'est pas tout... A la tombée de la nuit, précisément à l'heure où nous sommes, nous étions tous les deux seuls dans le petit salon chez votre mère, et nous bavardions... Vous me questionniez en ami, en quasi frère ou plutôt en grand frère qu'on a toujours vu grand et qui vous fait l'effet d'un vieux bonhomme... Et à ce vieux bonhomme de trente-cinq ans vous posiez toutes sortes de questions... encore comme aujourd'hui... Seulement les questions n'étaient pas les mêmes. Vous aviez alors des illusions sur tant de choses !... Sur le monde, ses joies, l'amour...

—Ah ! mes illusions de vingt-deux ans, que la vie les a tôt dissipées !... Même mes enfants, dit-elle, laissant sa pensée s'achever dans la tristesse d'un sourire.

—Oh ! les enfants ! commenta-t-il. Il y a ingénument chez eux tout l'égoïsme et l'ingratitude de l'homme.

—Que vous dites vrai ! mon ami, approuva-t-elle avec gravité. Puis, après un temps, elle ajouta :

—Et que me contiez-vous en 1857 sur le bonheur, l'amour... tous ces beaux et grands mots de la vie—illusions en deça du mariage, désillusions au delà ?

—Comme vous étiez alors en deça et que ces grands mots étaient encore illusions vierges pour vous, je me gardai bien de les déflorer. Et puis... Et puis...

—Alors ?... Eh bien ! et puis ?...

—Et puis, dans un brusque soulagement de franchise :

—Et puis, je les avais, moi aussi, ces illusions... Oui, moi, votre grand frère, le vieux bonhomme... Mais, comme vous ne pouviez vous douter de ces sentiments, je ne parlai pas de moi, seulement des autres... Ensemble, nous avons passé en revue tous les partis sortables, et je vous donnais mon opinion sincère sur l'un et l'autre, voilant un peu la vérité lorsque je devinais votre sympathie pour un préféré, ne voulant pas appuyer sur votre cœur, lui faire mal...

—Cher ami !... Est-ce possible ?... Vous !... murmura-t-elle, la voix émue.

—Oui, moi ! Et je vous devinais, et je vous comprenais... Je savais que la jeune fille ricieuse, innocemment flirteuse, qui aimait la danse, le monde, les plaisirs, avait une nature d'élite, un cœur en bourgeon, prêt à s'épanouir dans l'affection... Je savais que cette mondaine serait une compagne idéale, et que le bonheur était de l'aimer, d'en être aimé, de vivre auprès d'elle en amant, en ami, âmes confondues, comme vous disiez tout à l'heure... Et pourtant, le soir même de ce jour, je vous quittais, prétextant un voyage à l'étranger, quand la vérité était que je retournais à mon atelier, navré, cachant ma pauvreté, ma misère d'artiste qui travaillait dans l'isolement et à qui il manquait quelques milliers de francs pour la réussite.

—Quelques milliers de francs !... Pourquoi ne vous êtes-vous pas ouvert à moi ? dit-elle,

poignée, les larmes à la gorge, prêtes à jaillir.

—Pourquoi ?... Parce que je n'étais pas arrivé et que je doutais de moi... Je ne savais pas si la fortune viendrait un jour, si même je parviendrais jamais à gagner ma vie avec mon pinceau... Je voyais autour de moi tant de malheureux, tant de peu chanceux, tant de méconnus qui valaient mieux que moi et avaient plus de talent !... Et puis, je n'osais faire un aveu... La pauvreté est timide... L'amour aussi.

A ce moment, un domestique entra avec une lampe. Aussitôt la domestique détourna la tête pour que dans la crudité de la lumière on n'aperçût pas que ses joues étaient inondées de larmes.

Le domestique posa la lampe sur une table, mit au point l'abat-jour, puis sortit. Alors le vieil artiste s'approcha de sa vieille amie et lui prenant la tête entre les mains, posa ses lèvres sur les yeux mouillés. Et tandis que ces larmes faisaient refluer son cœur d'homme resté enfant, comme un peu d'eau sur une fleur fanée, elle, la voix douce, basse, presque en aparté, murmura : "Si j'avais su !..."

HENRI CONTI.

## “LES NOUVELLES”

Notre confrère, *Les Nouvelles*, avait dû récemment modifier son sous-titre qui était : *le seul journal français du dimanche*.

En effet, une publication téméraire avait tenté de lui faire concurrence. Ce nouvel organe avait mis *Les Nouvelles* dans l'obligation de modifier son sous-titre et à imprimer : *le plus ancien journal français du dimanche*.

Après quelques numéros d'essais impuisants, le nouveau venu dut réduire son prix, d'abord, le nombre de ses pages ensuite, puis, finalement, piquer une tête dans le néant d'où il sortait, afin sans doute de permettre aux *Nouvelles* de reprendre sa vieille et glorieuse formule : *le seul journal français du dimanche*.

La leçon sera profitable, car *Les Nouvelles*, fondées par ce brave Urbain Lafontaine, rééditées maintenant par M. François qui a su entourer d'excellents professionnels, ne peuvent manquer de braver toutes les tentatives de concurrence. Nul organe de ce genre n'est mieux outillé que celui-là, et nul ne pourra le supplanter dans l'opinion publique.

Nous félicitons *Les Nouvelles* d'avoir si puissamment affirmé leur supériorité.

## Le concours de la “Patrie”

Nous proposons à la *Patrie* de clore son concours et de donner le prix à l'employée du téléphone qui établit les communications entre le public et le No. 6974. La malheureuse, à laquelle sûrement personne n'a songé, est littéralement affolée par les demandes de correspondance. Rien d'étonnant à cela, du reste, car le numéro en question est celui de la maison F. X. St-Charles et Cie., l'épicerie la plus achalandée de Montréal.

A une école fréquentée par des enfants de saltimbanques :

—Que fait ton père ? demande un inspecteur primaire à un des bambins.

—M'sieu, il est homme-serpent.

—Et le tien ? demande-t-il à un autre.

—M'sieu, papa est femme à barbe !

FEUILLETON DU "TRAIT D'UNION"

—LES—

# Meres Ennemies

PAR

CATULLE MENDES

1

LIVRE PREMIER

LA PATRIE, L'ÉPOUSE, L'ENFANT

I

Un homme fuyait, se déchirant aux écorces, souffleté par les branches. L'épaisseur des verdures s'empourprait derrière lui de brusques remuements rouges entre les feuillages. Était-ce que l'aurore se levait à l'orient de bois ? ou bien le soleil descendait à l'horizon, là-bas, au delà des arbres noirs ? Non, la nuit pesait, une nuit de nuages, sur les plaines forestières de la voïevodie de Cracovie ; ces rouges, c'était l'incendie, sinistre couchant des batailles.

Le fuyard s'arrêta. Il avait aperçu entre les sapins une maison de chasse, reconnaissable aux hures de sangliers et aux musles de bisons qui surmontaient l'entrée.

Il cria :

—Dormez-vous ?

Un jeune serviteur entr'ouvrit la porte.

—Qui es-tu ?

—Que Jésus Christ soit glorifié !

—Dans les siècles des siècles. Que demandes-tu ?

—L'hospitalité.

—D'où viens tu ?

—J'ai combattu pendant quatorze heures.

—Quel est ton nom ?

—J'ai faim.

—Quel est ton pays ?

—J'ai soif.

—Quelle est ta religion ?

—Je suis blessé.

—Passe ton chemin, vagabond !

Mais une fenêtre s'ouvrit au-dessus d'eux ; la blancheur d'une longue barbe ruissela dans les ténèbres, sous une lampe que haussait une vieille main pâle avec des tremblements de reflets.

—Qu'il entre !

—Excellence, on se bat autour de Czenstochowa, sur les bords de la Varta, partout ; cet homme qui fuit, ce doit être un Russe.

—Hélas ! n'as tu pas reconnu le bonnet blanc des confédérés de Bar ? Fais entrer cet homme, et barricade la porte derrière lui.

—Merci, seigneur, dit le fuyard.

Quand il fut attablé dans la salle basse devant une écuelle de gruau noir, il retira son bonnet.

Il n'avait point la tête rase selon la coutume des compagnons de Pulawski ; ses cheveux flottaient, rejetés en arrière.

C'était un homme de trente ans, face amaigrie, aux minces moustaches, avec des yeux d'épervier, ronds et prompts, la bouche souriante encore et bonne.

Une blessure au cou pleurait des gouttes rouges sur la peau de la poitrine visible entre les déchirures d'un vieux zupan grisâtre. Et il avait à la ceinture la moitié d'une lame de sabre, ébréchée, où l'on voyait du sang.

Le vieux seigneur, levant les bras hors des manches retroussées de sa pelisse fourrée d'ours brun :

—Tout esprit loue le Seigneur, dit-il.

—Je le loue également, dit l'autre.

Le vieillard poursuivit :

—Je me nomme Jean Rewien-ki. Je suis castellan de Mikalina, en Lithuanie, et, comme tel, j'ai voix et suffrage au Sénat de la République. Je me suis réfugié dans cette maison, loin de mon château, avec ma fille Elisabeth Boleska, mariée au comte Boleski, castellan de Pruzani, et j'y séjourne sans autre domestique qu'un jeune serviteur, car les Russes de Suwarof ont dispersé mes vassaux, après m'avoir chassé de ma castellanerie. Dis-moi ton nom, monsieur mon frère.

—Sans doute ton gendre est mort dans une bataille ?

—Mon gendre n'est pas mort.

—Donc il combat encore pour l'indépendance de son pays ?

—Il ne combat pas. Il est absent. Ne parle pas de lui. Dis-moi ton nom, mon hôte.

—Mon nom ?

—Tu veux le taire. Tu es un confédéré ; il suffit. Tu dormiras chez moi ?

—Dès que j'aurai repris des forces en mangeant et en buvant, je continuerai ma route.

—Veux-tu que ma fille panse ta blessure ?

—J'ai bouché la plaie avec des herbes ; les plantes qui poussent dans nos forêts guérissent vite les blessures polonaises.

—C'est bien parlé. Mange, bois.

Le castellan avait rempli deux verres ; il en prit un et le leva.

—Aimons-nous ! dit-il comme on disait autrefois dans les fraternels festins de Pologne.

—Aimons-nous ! répondit l'autre.

—Et maudits soient les Russes.

—Et maudits soient les Russes.

Le vieux seigneur reprit, pendant que son hôte mangeait et buvait :

—Ainsi, Pulawski a perdu la bataille ?

—Il l'a perdue.

—Ici j'étais seul, sans nouvelles certaines, n'entendant que le bruit du canon. Toi qui as combattu, parle moi des combats.

—Nous avons été braves. Sans pain, sans eau, presque sans armes, nous avons défendu cinq mois les fossés, les murailles, les portes du monastère de Czenstochowa.

—Où les saints religieux conservent une image de la Vierge-Reine, peinte par saint Luc lui-même. Qu'elle nous garde !

—Ainsi soit-il ! La plupart des confédérés, faute de vêtements, montaient la garde en chemises ; après les jours d'assaut, on pouvait s'habiller avec les uniformes russes, mais ils ne faisaient pas long service, parce que nous les avions tout troués de nos balles.

—Vous tentiez des sorties ?

—La neige, autour du mont Jasnagora, est bossuée de sépultures. Enfin Pulawski résolut de hasarder un suprême effort. " Nous passerons à travers les lignes ennemies, ou bien nous périrons, " dit-il.

—Combien de patriotes étiez-vous ?

—Deux cents.

—Contre combien de Russes ?

—Contre trois mille.

—Soyez bénis, mes fils !

—Tu bénis des cadavres. Très peu de Polonais ont pu se tailler une route dans les masses moscovites.

—Et le plus vénérable des lieux de prière et de macération, le monastère de Czenstochowa est en flammes maintenant ?

—J'ai fui pour ne pas le voir en cendres.

Il se turent, baissèrent les yeux, le vieux seigneur, à voix basse, disait une oraison.

Il releva la tête.

—N'importe ! la République vivra libre, ou mourra. L'antique proverbe enseigne qu'il n'est pas possible de courber le cou droit d'un Polonais, ni de redresser son sabre courbé, sans briser l'un et l'autre.

—Mon sabre est rompu, répondit le soldat amèrement.

—Notre-Dame veille sur la Pologne. Sait-on ce que fait le roi Stanislas ?

—Le roi Stanislas fait ce que font les lâches ! il obéit aux plus forts. Favori de la tsarine et bourreau de la Pologne, ce bellâtre qui, pour s'être couché dans un lit, a mérité de s'asseoir sur un trône, fait chanter dans les églises, le jour de nos défaites, le *Te diabolom laudamus* !

—Le Turc avait promis des secours.

—Il offre des hommes à cent tomans la pièce, des hommes qui n'ont rien de rouge dans les veines ! C'est trop cher. On ne paye pas l'eau au prix du sang.

—L'armée prussienne est sur nos frontières. Que pense l'édredon II ?

—Que pense le corbeau quand, perché sur sa branche au-dessus d'un mourant, il en surveille l'agonie ?

—L'Autriche nous garde.

—La Prusse est le corbeau, l'Autriche est la corneille.

—La France nous a aidés ; elle nous aidera.

—Elle nous a aidés, oui ! Je les ai vus venir, les beaux jeunes hommes des Gaules, et je les ai vus mourir pour la liberté de ma patrie, eux riant, moi pleurant !... hélas ! il ne reviendra plus de français. Paris appartient à l'amant d'une fille, comme Varsovie au rufien d'une gaupe. Pourquoi madame Dubarry s'opposerait elle aux volontés de Catherine ? Ces deux prostituées sont faites pour s'entendre. Mais la Pologne est une vierge.

—Eh bien ! nous vaincrons seuls. La victoire est possible tant que Pulawski est vivant ! Il triomphera des Russes comme à Brzecz ; il leur échappera comme à Okopé. Il est l'invincible ou l'insaisissable. Tant qu'il respira l'air libre de nos forêts, il y aura un patriote embusqué, sabre en main, derrière chaque broussaille !

—Pulawski ne peut rien pour nous.

—Qu'as-tu dit ?

—Quand un arbre est renversé, la chèvre même y saute. Seigneur, Pulawski est mort.

—Non !

—Seigneur, Pulawski est mort.

—Non !

—Je l'ai vu tomber, frappé au cœur, ce matin, dans la mêlée.

—Non ! D'ailleurs, fût-il enseveli, il ressusciterait, évoqué par ses frères ! Serait ce donc la première fois qu'il sortirait du tombeau ? On le croyait mort, il y a un an, quand tout à coup il est entré dans Cracovie, refoulant les Russes, et l'on vit son plumet, au sommet de la forteresse, planer et palpiter comme l'aile de notre aigle blanche !

—Connais-tu Pulawski, vieillard ?

—Je ne le connais pas.

—Tu mourras donc sans l'avoir vu, car il n'est plus, je te le dis.

—Il est le chef miraculeux, le héros nécessaire ! Il ne peut pas abandonner la Pologne, puisqu'il en est l'âme elle-même.

—Les cadavres n'ont pas d'âmes.

—Quoil soldat tu désespères ?

—De l'avenir ? non ; mais de l'heure présente. Pour bien des jours, pour bien des années, la République est vaincue. Et qui sait ? elle a peut-être mérité son sort.

—Fils tu blasphèmes !

Le confédéré, baissant la tête, prit son menton dans sa main, ferma les yeux, et songea.

Quand le soldat rouvrit les yeux en relevant son front alourdi d'une pensée, il vit Jean Rewenski, castellan de Mikalina, très courbé ; la longue barbe du seigneur touchait les dalles de la salle.

—Que faites-vous, mon hôte ?

—Je salue le vainqueur de Brzecz ! Il est véritable que je n'avais jamais vu Pulawski ; mais je sais qu'on l'appelle Pulawski à la main longue, parce que sa droite, à force de manier le sabre, est devenue plus charnue et plus longue de deux pouces que celle de tous les autres hommes. Que le grand Régimentaire soit le bienvenu dans ma maison !

Casimir Pulawski répondit :

—Soit. Tu m'as reconnu, je le regrette. Si l'on apprend que tu m'as donné asile, tu ne pourras le nier, et ta maison sera saccagée comme l'a été ton château. Maintenant, je te remercie à cause de ton pain et de ton vin. Adieu, monsieur mon frère, je pars.

—Je ne te retiendrai pas, je ne te demanderai pas où tu vas. Tes projets qui se réalisent soudain, doivent demeurer inconnus ; car c'est le salut de la patrie qui s'agite dans ta poitrine. Je réclame de toi une seule faveur, Pulawski.

—Parle.

Le castellan sortit de la salle.

Il y rentra bientôt, tenant par la main une jeune femme qui était grosse et paraissait assez proche de son terme.

—Pulawski, voici ma fille. Elle est la femme du comte André Boleski, elle se nomme Elisabeth Boleska. Chef des hommes braves, puisque j'ai été ton hôte, bénis le fruit de ses entrailles, consacre à la patrie l'enfant de mon enfant.

(A suivre)

**PETITES ANNONCES**

**TARIF :**

50 mots 25 cents. Au-dessus de 50 mots, 2 cents le mot.

**Note.**—La copie des Petites Annonces doit être remise au bureau du Trait d'Union le mercredi à quatre heures après midi au plus tard.

Les personnes qui adresseront leur réponse à une annonce au bureau du journal, sont instamment priées, pour éviter toute erreur, de reproduire en tête de leur enveloppe, le numéro d'ordre de l'annonce placée à gauche de la case.

**MARIAGES :**

**1—UNE** jeune fille française, bien élevée, petite dot, épouserait un monsieur de 25 ans au moins, honnête ayant une position modeste, honorable et sûre. Ecrire à Marguerite, bureau du journal.

**2—UNE** institutrice, 22 ans, jolie, de bonne famille, exerçant ses fonctions dans une localité sise à 20 minutes de Montréal, épouserait monsieur de 25 à 30 ans au plus, ayant une position sûre valant au moins \$600 par année. Ecrire à H.B.B. bureau du journal.

**3—VEUVE**, 35 ans, brune, petite mais bien de sa personne, honnête et bonno ménagère, 2 enfants garçon 13 ans, fille 10 ans, ayant un petit revenu, épouserait veuf de son âge, sans enfants, ayant bonne conduite et un emploi fixe. Ecrire à Roger, bureau du journal.

**4—MÉDECIN**, 38 ans, bonne position, épouserait jeune fille ou veuve de bonne famille ayant situation sociale en rapport avec sa position. Ecrire No. 2000, bureau du journal.

**8—JEUNE** homme, 26 ans, très robuste, employé de commerce, \$600 par an, héritera de \$25,000, désire épouser jeune fille honnête et bien élevée ayant revenu pour ses toilettes. Ecrire à Sympathique, bureau du journal.

**OFFRES ET DEMANDES DE CAPITAUX :**

**5—ON** demande associé avec un apport de \$500, pour donner extension à un commerce d'articles de modes très demandés. Commerce exploité à Montréal avec succès depuis 4 ans. Ecrire à Jules 180, bureau du journal.

**6—ON** sauverait l'avenir d'une famille d'honnêtes travailleurs en lui avançant \$75 pour une petite entreprise lucrative et sûre. Durée du prêt 6 mois. Ecrire à M. T. G. bureau du journal.

**PERTES ET TROUVAILLES :**

**7—TROUVE** mercredi soir, rue Notre-Dame, un portefeuille en maroquin noir, se fermant avec un large ruban de soie élastique. Nous sommes chargés de le remettre sans frais à la personne qui nous indiquera les initiales imprimées en argent dont il est orné, ainsi que les valeurs qu'il contient. S'adresser au bureau du journal.

**DIVERS**

**A MESSIEURS** les commerçants, Voulez-vous une publicité bien faite, intelligente et fructueuse, adressez-vous pour la rédaction de vos réclames et de vos annonces au Trait d'Union, 1604, rue Notre-Dame.

**13—LES** huitres les plus fraîches se trouvent chez Jos. Poitras, au Petit Windsor, coin de la rue St-Lambert et de la rue St-Jacques. Dégustation sur place. Ouvert toute la nuit, ce qui facilite les gourmets qui veulent savourer les huitres à domicile et qui ont oublié de s'approvisionner durant la journée.

**12—ESSAI** gratuit de la vue, par J. Petit opticien, 35 rue St-Lambert, Montréal.

**ACHATS, VENTES ET ECHANGES**

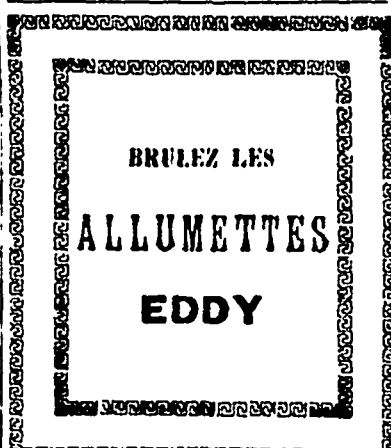
**9—A VENDRE**, par cause de santé, une coudre de fait. Debit journalier 30 gallons. Bonnes conditions. Ecrire à M. Florant, poste restante, Montréal.

**10—ON** achèterait de seconde main une bonne carabine. Ventes-ter. Offre \$12. Ecrire à L. J. K., bureau du journal.

**11—A VENDRE** une superbe fournaise nickelée ayant servi 4 mois. Hauteur 5 pi. ds. Prix, net de \$75.00. A vendre pour \$30 comptant. Ecrire. Adresser offre à Fico, bureau du journal.

**14—M** Mlle Vve Sophie Belanger, née Lavigne, exprime publiquement sa reconnaissance à St-Antoine de Padoue, qui l'a favorisée d'une grâce maternelle. Elle souhaite que le grand saint repande ses grâces sur le Trait d'Union, si ce journal s'en montre digne.

**15—LA** maison Paquette et Michaud, rue St-Laurent, No 241, expose un splendide piano. Singulier article, dira-t-on, pour une maison de non catholiques si connue pour ses élégantes spécialités. Et on aura raison de s'étonner. Ce pendant l'étonnement ne saurait prolonger lorsque l'on saura que cet instrument de haut luxe est une prime offerte à tous les clients et acheteurs de la maison. En d'autres termes, quoiqu'il fera une emplette dans la maison Paquette et Michaud, d'ici au jour de l'an, recevra autant de billets qu'il aura dépensé de piastres. Ces billets donneront droit de participation au tirage de ce piano, et l'heureux gagnant n'aura eu d'autre peine pour l'avoir que d'avoir eu la bonne inspiration de faire ses achats dans une des meilleures maisons de Montréal.



**La Société Artistique Canadienne**

**1597 RUE Notre-Dame**  
Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la Musique et d'encourager les Artistes.

**Capital-Action \$50,000**

2,851 prix d'une valeur totale de \$5,800 sont distribués tous les Mercredis.

**1 PRIX DE - - \$1,000**  
**1 " " - - - 400**  
**1 " " - - - 150**

Et une foule d'autres Prix variant de \$50 à \$1.00

**Billet - - 10c**  
Distribution : Tous LES MERCREDIS

**Theo. Lanctot**

**RESTAURANT COMMERCIAL**  
1612, 1614, 1620 RUE NOTRE-DAME ET ST GABRIEL, Montréal.  
(Téléphone Bell, 2736, des Marchands 103)  
Cabinets particuliers, Salles pour banquets, piqueniques, Spécialité pour enterremments de vic de garçon, consommations supérieures.  
**SERVICE ACTIF.**

**Hotel Riendeau**

**50-60 Place Jacques-Cartier MONTREAL**  
L'Hotel Riendeau, l'un des meilleurs de Montréal, est situé au centre de la ville, à proximité des Banques, de l'Hôtel de Ville, du Palais-de-Justice, des bureaux d'affaires et des études d'avocats.  
Le service est fait à l'américaine et à l'europpéenne; deux cents chambres confortables sont à la disposition des voyageurs.  
Un bureau télégraphique est situé dans l'établissement, et les communications avec tous les points de la ville et de la banlieue sont des plus faciles.

**AUX MARCHANDS LIBRES**

**Aux Consommateurs et Connaisseurs !**

**CIGARETTES et CIGARES CHAMBERLAIN et LAFAYETTE**

Guerre aux Monopoleurs.  
J. M. FORTIER, Montréal.

**Palais de Cristal**

1600 Rue Notre-Dame MONTREAL.  
**A. CARTIER, Prop.**

(Ancien propriétaire de l'Hôtel Central, St-Henri, P.Q.)  
**VINS ET LIQUEURS**

**DE PREMIER CHOIX**  
Dîner à 25c—Cuisine Française  
Table d'hôte et à la carte—Itapas à toute heure

**QUEEN'S JUBILEE HOTEL**

1677 Rue ST-LAURENT, MONTREAL.

**A. CARTIER, Prop.**

**VINS, LIQUEURS ET CIGARES**  
PENSION ET CHAMBRES  
**REPAS A TOUTE HEURE**  
ECURIES ET REMISES

**Librairie FAUCHILLE**  
1713 Rue Ste-Catherine

Toujours en mains les dernières nouveautés de Paris, telles que, Volumes, Albums, publications artistiques, etc.  
Une spécialité de modes françaises, principal ment la mode Nationale regue tous les succès, et qui donne toutes les semaines pour 5 cts le numéro un patron grandeur nature.

**Bureau de PLACEMENT Gratuit**

1511 Rue Notre-Dame, EN FACE DE L'HOTEL DE VILLE,  
Ouvert de 9 Hrs du Matin à 5 Hrs. du Soir  
**M. URBAIN LAFONTAINE, Gerant**

Les patrons peuvent s'adresser à ce bureau avec la certitude de toujours trouver les employes, les ouvriers ou les journaliers dont ils ont besoin.

**RESTAURANT 'PRINCESSE LOUISE'**

Jos. Mounier & Co, Props.  
1616, NOTRE-DAME, MONTREAL.

Bell Téléphone 2201.

Consommations de premier choix "Free lunch" variés

**Scientific American**  
Solentino American Agency  
**PATENT**  
CAUTION. TRADE MARK. DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.  
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York.  
Best bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the largest circulation of any scientific paper in the world. Freely illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly \$3.00 a year; \$1.50 in advance. Address MUNN & CO., Publishers, 361 Broadway, New York City.

**The D. & L. Emulsion**

Est inestimable, si vous êtes épuisé, car elle constitue à la fois un aliment et un remède.  
**L'Emulsion "D. & L."**  
Assurera votre rétablissement, si votre santé se trouve compromise.  
**L'Emulsion "D. & L."**  
Est la meilleure des préparations à l'huile de foie de morue, la plus agréable au palais, tolérée par les estomacs les plus délicats.  
**L'Emulsion "D. & L."**  
Est prescrite par les premiers médecins du Canada.  
**L'Emulsion "D. & L."**  
Est un merveilleux reconstituant; il rendra l'appétit.  
50c. et \$1 la Bouteille  
Assurez-vous que l'on vous livre la véritable.  
**DAVIS & LAWRENCE CO., LTD.**  
MONTREAL.